

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

Charte CyberCorsica

Avec le soutien de

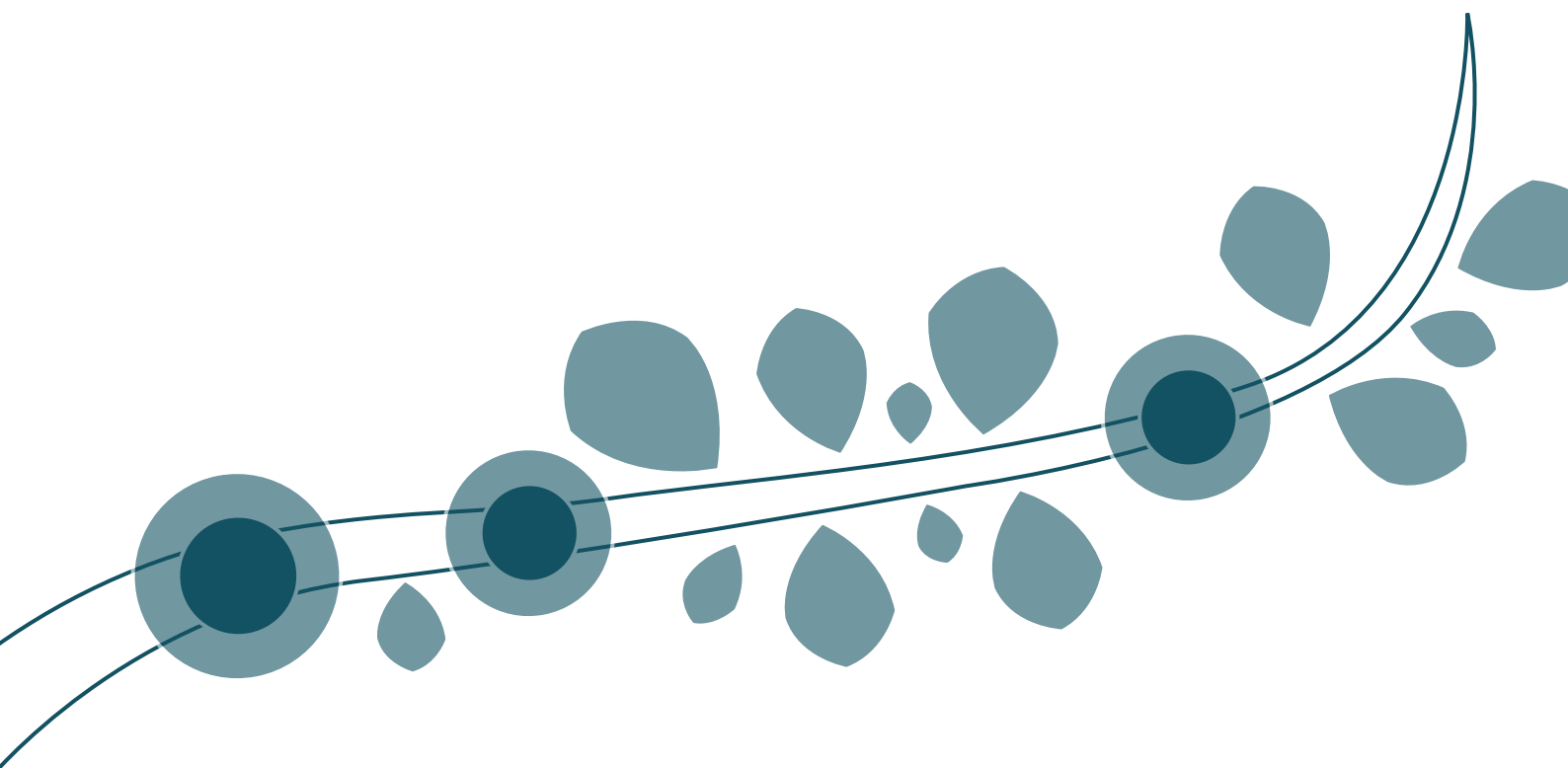

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds national
d'aménagement et
de développement
du territoire

Sunta

Sommaire

Préambule	p.4
Principes	p.4
Titre 1 : Engagement de compétences	p.6
Titre 2 : Engagement de sensibilisation et d'information	p.6
Titre 3 : Engagement de protection et de confiance	p.7
Titre 4 : Engagement d'innovation et d'excellence cyber	p.8
Titre 5 : Engagement de cybersécurité de la Corse	p.8
Titre 6 : Engagement en faveur du renforcement de l'écosystème	p.9
Titre 7 : Dynamique collective CyberCorsica	p.9
Mise en œuvre de la charte	p.10



{ 1 } Préambule

Cette Charte Cybersécurité de la Corse établit un socle commun visant à structurer l'écosystème corse dédié à la cybersécurité, articulé autour de la souveraineté numérique, d'un numérique de confiance et d'une coopération renforcée entre acteurs publics et privés.

Intégrée à la stratégie CyberCorsica définie par le livret N°12 du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse SMART ISULA, elle repose sur sept engagements thématiques et une gouvernance partagée.

{ 2 } Principes

La présente charte s'inscrit dans le prolongement des principes éthiques définis par la démarche SMART ISULA. Elle s'aligne aussi avec la charte de la Donnée et de l'intelligence artificielle définie dans le cadre de la création du service public de la donnée et de l'intelligence artificielle de la Corse.

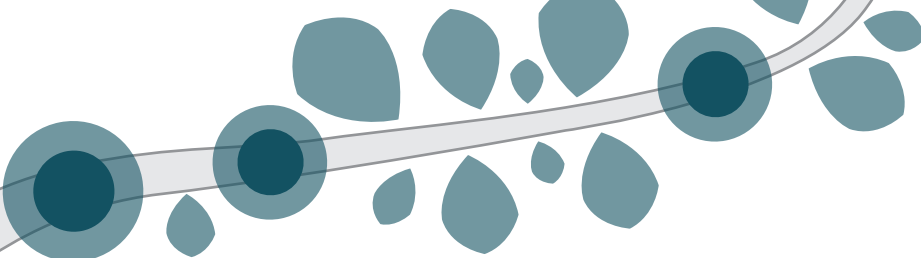
Elle affirme la volonté de construire en Corse un espace numérique souverain, sécurisé et protecteur, fondé sur la confiance.

Elle constitue le socle fondateur de l'initiative collective CyberCorsica, portée par une gouvernance partagée entre les signataires.

En définissant un cadre commun de valeurs, d'engagements et de bonnes pratiques, elle veut fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés de la cybersécurité en Corse.

Par ailleurs, elle formalise une démarche de marque territoriale, CyberCorsica, destinée à :

- Incarner les valeurs de la charte ;
- Déployer des actions de valorisation, d'information et de promotion ;
- Servir la stratégie cyber de la Corse au bénéfice du territoire et de ses habitants.



À l'échelle territoriale, globale et internationale, cette marque contribuera à mettre en lumière la dynamique des acteurs corses engagés dans la démarche.

Modalités d'adhésion et cadre juridique :

L'adhésion à cette charte repose sur une démarche volontaire. Elle ne se substitue en aucun cas aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les **conditions d'adhésion** sont les suivantes :

- Disposer d'un établissement public ou privé (y compris associatif) implanté en Corse ;
- Disposer d'au minimum un personnel basé en Corse ;
- Y exercer une activité effective.

L'adhésion à la charte est réservée aux personnalités morales.

Les signataires s'engagent à :

- Mettre en œuvre les principes et actions prévues par la charte, dans la limite de leurs moyens ;
- Partager les bonnes pratiques, mutualiser les ressources et collaborer activement pour renforcer la cybersécurité en Corse ;
- Promouvoir la marque CyberCorsica, participer à sa gouvernance et contribuer à son rayonnement par leur expertise.

Titre 1 : Engagement de compétences

Les signataires s'engagent à garantir un niveau d'excellence dans leur offre de services cyber, par :

- L'obtention et le maintien de certifications attestant de la qualité de leurs prestations ;
- Une veille active sur les évolutions du secteur, afin d'actualiser en continu leurs compétences ;
- La participation à des groupes de travail et des initiatives CyberCorsica dédiés à la valorisation des savoir-faire ;
- Le référencement de leurs compétences au sein d'un annuaire des acteurs CyberCorsica.

Ils s'engagent par ailleurs à appliquer et promouvoir les bonnes pratiques professionnelles en matière de cybersécurité (aspects techniques, juridiques, organisationnels, communication et protection des données), conformément aux réglementations en vigueur nationales (ANSSI et CNIL) et européennes.

Titre 2 : Engagement de sensibilisation et d'information

Les signataires contribuent à renforcer les actions d'animation et de sensibilisation autour de la Cyber en Corse en :

- Mettant leurs compétences au service d'initiatives CyberCorsica de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs socio-économiques ;
- Participant à l'élaboration de programmes d'accompagnement et de modules pédagogiques qui pourront être partagés entre les acteurs ;
- Soutenant l'organisation d'événements Cyber s'inscrivant dans la dynamique CyberCorsica ;
- S'associant, le cas échéant, aux initiatives/dispositifs nationaux de sensibilisation (ANSSI, Cybermalveillance.gouv.fr), en cohérence avec les objectifs de la charte.

Titre 3 : Engagement de protection et de confiance

Les signataires promeuvent une culture de la confiance et de l'éthique dans les usages du numérique, en adéquation avec les valeurs de SMART ISULA et à celles liées à la stratégie DATA et IA de la Corse (charte de la donnée et de l'IA de la Corse).

À cette fin, ils s'engagent à :

- Promouvoir les principes d'éthique et de confiance dans les usages du numérique, en accord avec les valeurs portées par SMART ISULA.
- Respecter les bonnes pratiques professionnelles en termes de cybersécurité (techniques, juridiques, organisationnelles, communication, protection des données personnelles...).
- Respecter les questions liées au secret et à la confidentialité des informations, y compris dans le cadre du secret des affaires.
- Inciter à la prise en compte des problématiques Cyber (Cyber by Design) dans un système d'information, informatique ou de production, (sous-traitants, prestataires, clients, salariés...) dans le respect des principes de la Charte.
- Promouvoir auprès de la société insulaire les principes d'hygiène Cyber.
- Proposer des solutions pour lutter contre les atteintes aux données (notamment personnelles) et les phénomènes de désinformation.

Titre 4 : Engagement d'innovation et d'excellence cyber

Afin de participer à l'émergence d'un territoire d'excellence en cybersécurité, les signataires s'engagent à :

- Stimuler la recherche et développement (R&D) et les expérimentations dans le domaine cyber, en ciblant les spécificités insulaires ;
- Attirer et fidéliser les talents sur le territoire, en s'appuyant sur l'attractivité de la marque CyberCorsica ;
- Favoriser l'émergence d'une filière cyber corse, labellisée CyberCorsica, capable de rayonner en Méditerranée et à l'international ;
- Participer à la création d'un LabCyber territorial dédié à l'innovation, aux tests et à l'expérimentation.

Titre 5 : Engagement de cyberdéfense de la Corse

En cas de crise cyber affectant les intérêts de la Corse, les signataires s'engagent à :

- Mobiliser leurs compétences pour soutenir les actions de réponse ;
- Jouer un rôle de lanceur d'alerte en signalant tout risque identifié au collectif CyberCorsica et aux autorités compétentes ;
- Contribuer au déploiement de solutions de détection et de protection des infrastructures critiques ;
- Participer à un dispositif de veille et d'alerte coordonné, en lien avec le collectif CyberCorsica et les parties prenantes institutionnelles.

Titre 6 : Engagement en faveur du renforcement de l'écosystème

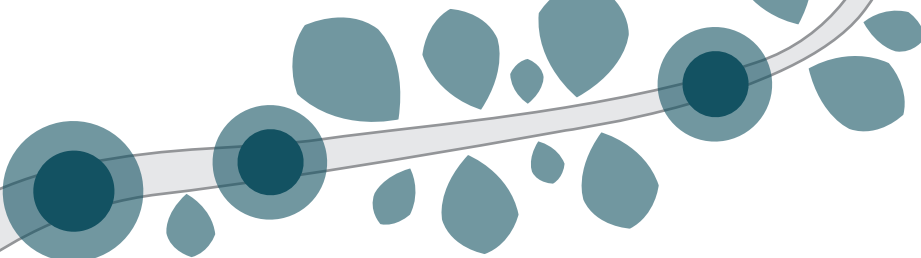
Les signataires œuvrent à la consolidation, la robustesse et la résilience de l'écosystème des acteurs cyber en Corse en :

- Coordonnant et clarifiant les mesures de soutien public pour en optimiser l'impact et l'efficacité ;
- Enrichissant l'offre de services cyber en Corse, en s'appuyant sur les principes de la charte ;
- Promouvant les formations académiques, continues et professionnelles dans le domaine ;
- Mettant à disposition un annuaire des prestataires cyber conformes à la charte ;
- Créant et alimentant un observatoire des risques cyber spécifiques à la Corse ;
- Assurant la promotion de la filière via la marque CyberCorsica.

Titre 7 : Dynamique collective CyberCorsica

Les signataires s'engagent à :

- Diffuser la charte et encourager de nouvelles adhésions ;
- Partager avec les autres membres toute information utile à l'amélioration de la connaissance et de la lutte contre les risques numériques ;
- Valoriser l'offre de services des adhérents ;
- Participer activement aux échanges au sein de la communauté ;
- Promouvoir la marque CyberCorsica et contribuer à la définition du futur Campus CyberCorsica.



Mise en œuvre de la gouvernance associée

La mise en œuvre de la charte repose sur une gouvernance définie par un règlement intérieur qui précise les modalités opérationnelles, notamment :

- La composition et le rôle du Comité d'orientation et de son bureau ;
- Les procédures d'adhésion, de suivi des signataires et de sortie de la charte ;
- Les documents formalisant l'engagement ;
- Les règles de fonctionnement du Comité d'orientation.

[illegible][illegible]

Vos contri

Vos contri

Mentions légales

Charte CyberCorsica

Date de publication : janvier 2026

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour (Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la Direction de la Transformation Numérique avec le concours de l'entreprise SYNEOR.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://ambizionedigitale.isula>

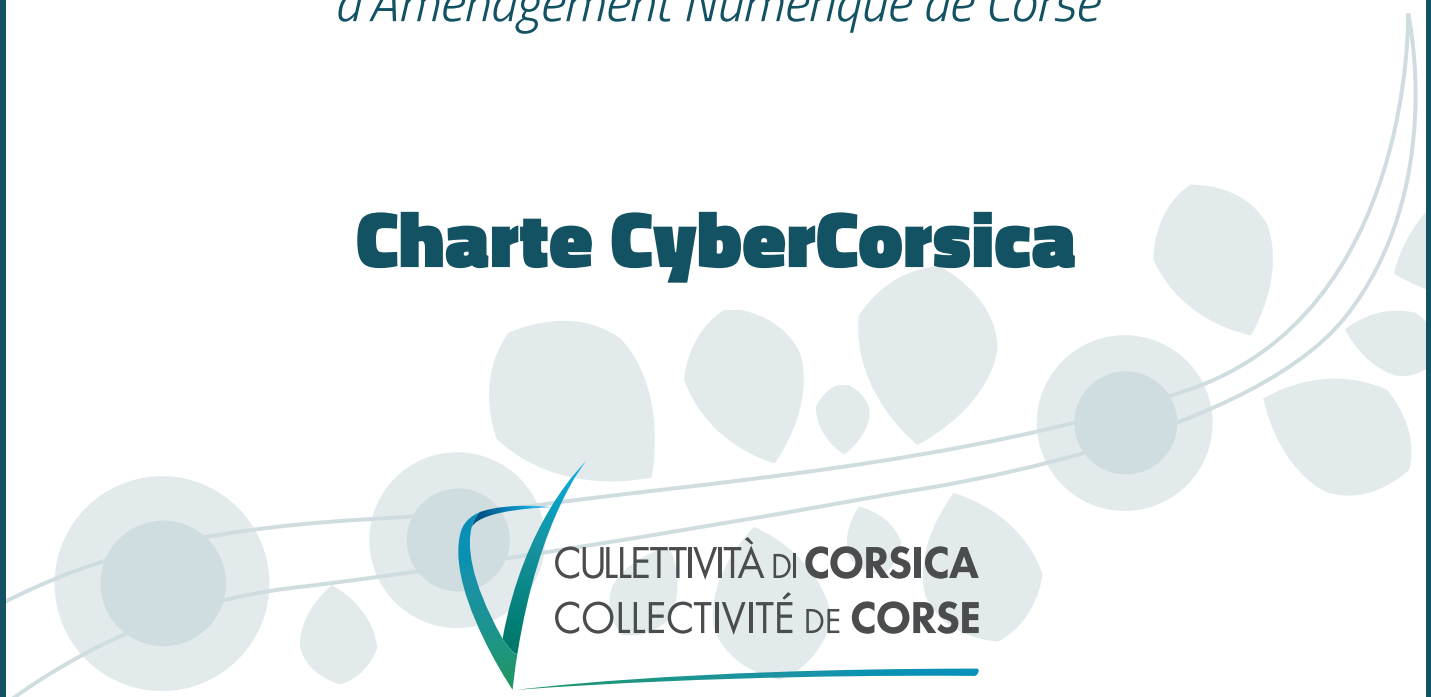
Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

Charte CyberCorsica



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

www.smart-isula.corsica